

Image not found or type unknown



## droit et garde d enfant pas encore né

Par **moi1313**, le **20/08/2009** à **10:51**

bonjour,  
je suis séparé de mon ex copine qui est actuellement enceinte de moi j ai tres de nouvelles de la grossesse de ca part seul des mais me donne quelques nouvelles. Entre nous les relations sont tres tendus vu son silence que dois-je faire? quels seront mes droits apres la naissance, et puis-je espérer un droit de garde alterné ou autre? Merci de votre aide je suis dans l inconnu total.